

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 novembre 2019



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLESEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICH - M. FAVERJON - M. BARD - M. ROZOY - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - M. N'DIAYE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : M. BERTHIER (pouvoir Mme MARTIN) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme PFANDER-MENY (pouvoir Mme AVENA) - Mme HILY (pouvoir Mme MODDE) - Mme CHARRET-GODARD (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - M. HOUPERT (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. HELIE - Mme VANDRIESSE - M. BONORON - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 10 août 2015, vous m'avez donné délégation pour prendre certaines décisions, qui relèvent normalement de la compétence du Conseil Municipal, dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-23 de ce même code, le maire doit rendre compte régulièrement au Conseil Municipal des décisions prises dans ces domaines.

J'ai donc l'honneur de vous communiquer la liste des actes pris en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, classés dans les rubriques suivantes :

- conventions et avenants (16)
- demandes de subventions (4)
- conversion de concession de tombe (3)
- droits divers (4)
 - DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
- règlements de frais et honoraires (15)

- actions en justice (3)

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la présente communication.

CONVENTIONS ET AVENANTS A CONVENTIONS

Date de l'acte	Libellé
23/04/19	Association « AM Sports » Convention de mise à disposition de créneaux d'entraînement sur les aires d'évolution et de locaux à usage exclusif Dijon Skate Parc
18/06/19	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy Ecole Nationale Supérieure d'Art – ENSA Dijon Art & Design Convention de mise à disposition de locaux 3, rue Monge
26/06/19	Association « Tintinabule » Convention de mise à disposition de locaux 9, rue de Mayence
01/07/19	Association « Sparse » Convention de mise à disposition précaire de locaux 26, boulevard de l'Université
04/07/19	Association « Sabaryi » Convention de mis à disposition de locaux scolaires 27, boulevard Voltaire
05/07/19	Association « Avum Loisirs » Convention de mise à disposition de locaux scolaires 27, boulevard Voltaire
05/07/19	Association « Conscience et mouvement » Convention de mise à disposition de locaux scolaires 4, 6, 8, allée Claude Guyot
10/07/19	Association « Jardinot » Convention de mise à disposition de locaux 3, rue Guy de Maupassant
23/07/19	Association « ACODEGE » Convention de mise à disposition précaire de locaux 3, rue Maurice Ravel
24/07/19	Académie des Sciences Arts et Belles Lettres de Dijon Convention de mise à disposition précaire de locaux 5, rue de l'Ecole de Droit
24/07/19	Compagnie Intermarionnette Convention de mise à disposition de locaux Espaces de travail à la Minoterie
26/08/19	Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football Convention de mise à disposition de locaux 1, rue Monge
28/08/19	Association de la Foncation Edutiante pour la Ville Convention de mise à disposition de locaux 37, rue des Grands Champs
28/08/19	Association « Parcours écoloisirs sportifs » Association « Mini-Golf Club » Convention de mise à disposition précaire d'un terrain Parc de la Combe à la Serpent
29/08/19	Monsieur Jérôme Claudin Contrat de concession Cimetière de Dijon
04/09/2019	Association « Dijon Féminin Basket » Convention de mise à disposition de locaux Gymnase Jean Marion 1, rue Marius Chanteur

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Montant demandé

Direction Régionale des Affaires Culturelles Festival Clameurs 2020 – Résidence d'auteur	7 500,00 €
Conseil Départemental de la Côte d'Or Fonctionnement 2019 – 2020 des ateliers d'arts plastiques	20 000,00€
Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or Transfert du centre social Montchapet de la rue de Beaune à l'allée Darius Milhaud Création d'un relais assistantes maternelles dans les locaux du futur centre social Montchapet	60 000,00€ 226 510,60 €
Caisse des Dépôts et Consignations Etude sur les valeurs locatives des commerces du centre-ville de Dijon	9 600,00 €

CONVERSIONS DE CONCESSION DE TOMBE

532	20/09/19	Madame Kheira KASSAR 15 rue Ernest Bailly 21000 DIJON
604	23/10/19	Madame Lidia FERREIRA PEREIRA 18 rue des Princes de Condé 21000 DIJON
612	28/10/19	Monsieur Bernard ROUX 111 rue de Longvic 21000 DIJON

DROITS DIVERS

Date de l'acte	Libellé
30/12/99	Vente de monument funéraire à M. Rozotte
01/10/19	Vente de monument funéraire à Mme SIRE
07/10/19	Vente de monument funéraire à Mme Thuillier
30/12/99	Vente de monument funéraire à M. Bertin

BUDGET VILLE

Ville de Dijon -CARON c/ MARION

Protection fonctionnelle des agents.

Notes d' honoraires

Honoraires d'avocat N°11062

Ville de Dijon c/ Oxialive TLPE

Contentieux relatif à la taxe locale sur la publicité extérieure

Note d' honoraires n° 1227.C791246

Honoraires d'avocat

BICHOT c/ Ville de Dijon

Contentieux CIGV.

Note d' honoraires

Honoraires d'avocat N°160424

Anne PASCAL c/ Ville de Dijon

Contentieux relatif à une autorisation d'urbanisme.

Note d' honoraires

Honoraires d'avocat N°1900899

Ville de Dijon c/ Oxialive

Contentieux relatif à l'implantation d'un dispositif de publicité

Note d' honoraires

Honoraires d'avocat N°170054XM/CH

Ville de Dijon- HONOPIKI-STREIT c/ X

Protection fonctionnelle des agents.

Notes d' honoraires

Honoraires d'avocat N°190891

Ville de Dijon -CARON c/ MARION

Protection fonctionnelle des agents.

Notes d' honoraires

Honoraires d'avocat N°11062

Ville de Dijon - ACHALE-PERESAN c/ BONIN

Protection fonctionnelle des agents.

Notes d' honoraires

Honoraires d'avocat N°11196

Ville de Dijon – GALLET-REGNAULT-PETRY c/GIRAULT

Protection fonctionnelle des agents.

Notes d' honoraires

Honoraires d'avocat N°190779

Ville de Dijon - HAHY-REGNAULT-STREIT c/RUSSO

Protection fonctionnelle des agents.

Notes d' honoraires
Honoraires d'avocat N°190695

Ville de Dijon - NAHI c/ HOCHSTRASSER
Protection fonctionnelle des agents.

Notes d' honoraires
Honoraires d'avocat N°190247

Ville de Dijon - GAULT c/IBRAHEM -ALNOUR
Protection fonctionnelle des agents.

Notes d' honoraires
Honoraires d'avocat N°190761

Ville de Dijon - ROGER c/ PICOT
Protection fonctionnelle des agents.

Notes d' honoraires
Honoraires d'avocat N°190917

GIROD Guilain et autres (Collectif 16 rue de Beauregard) c/ Ville de Dijon
Contentieux relatif à une autorisation d'urbanisme.

Note d' honoraires
Honoraires d'avocat N°917109

CORDIER Michel c/Ville de Dijon CA
Contentieux relatif à une autorisation d'urbanisme.

Note d' honoraires
Honoraires d'avocat N°916406

BUDGET VILLE

Affaire Ville de Dijon – Monsieur STREIT c/ KUKLECI Mirlind

Jugement du 6 septembre 2019, par lequel le tribunal d'instance de Dijon a condamné sur le plan civil, Monsieur Mirlind KUKLECI, coupable des faits d'outrages à une personne dépositaire de l'autorité publique, faits commis le 23 décembre 2017, à payer à Monsieur REGNAULT la somme de 100 € au titre de dommages et intérêts et à la Ville de Dijon la somme de 1€ à titre de dommages et intérêts ainsi que 400€ au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

Affaire Ville de Dijon – Monsieur MOSTEFAOUI

Ordonnance de non lieu à statuer pour laquelle le juge des référés du 8 novembre 2019 a prononcé un non-lieu à statuer sur la demande de suspension de la décision d'exclusion temporaire du marché des Halles de Monsieur Mohamed MOSTEFAOUI et le retrait de cette décision par la Ville de Dijon ainsi que rejet du surplus des conclusions de ce dernier.

Affaire Madame Pascale PERRON et Monsieur Franck CHARLOT – Ville de Dijon

Ordonnance du 30 septembre 2019 par laquelle le Tribunal administratif de Dijon a rejeté la requête présentée par Madame Pascale PERRON et Monsieur Franck CHARLOT tendant à la condamnation de la Ville de Dijon à leur verser une somme de 286,87€.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ